

## TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les articles de la proposition de loi n° 349 (Sénat) relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attraction et ceux de la loi n° 2008-136 du 13/02/2008 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attractions

*Le compte rendu intégral est publié au journal officiel daté du lendemain de la séance (sauf le dimanche). Il est composé de deux fascicules : les débats figurent dans le fascicule blanc, le texte des articles, des amendements ainsi que des annexes est reproduit dans le fascicule bleu.*

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'Assemblée nationale	Journal officiel des Débats AN Numéro de la page	ARTICLES de la loi
Texte initial	Additionnels				
1er		Obligation générale de sécurité pour les manèges, machines et installations	Première lecture 12 décembre 2007	5301	1
2		Institution de contrôles techniques obligatoires, effectués ou vérifiés par des organismes agréés par l'Etat et à la charge des exploitants	Première lecture 12 décembre 2007	5301	2
	Article 2 bis (Sénat)	Obligation d'information de l'utilisateur sur le contrôle technique des équipements	Première lecture 12 décembre 2007	5303	3
	Article 2 ter (Adt n° 26 A.N.)	Transmission annuelle au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur l'accidentologie dans les fêtes foraines et les parcs d'attractions	Première lecture 12 décembre 2007	5305	4
3		Décret en Conseil d'Etat	Première lecture 12 décembre 2007	5306	5